

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 16 février 2021

#FRANCE RELANCE - LE PRÉFET DU FINISTÈRE S'EST DÉPLACÉ À L'ENTREPRISE GUYOT ENVIRONNEMENT, LAURÉATE D'UN APPEL À PROJETS PILOTÉ PAR L'ADEME

Dans le cadre du volet « transition écologique » du plan de relance, L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pilote plusieurs dispositifs pour la décarbonation de l'industrie par le biais d'appels à projets lancés en 2020.

Dans le Finistère, l'entreprise GUYOT ENVIRONNEMENT est lauréate de l'appel à projets « Combustibles solides de récupération (CSR) » pour un projet de chaufferie sur le site du port de Brest. Cette chaudière est destinée à alimenter en chaleur l'entreprise BUNGE. La subvention se monte à 9,8 M€ pour un investissement total de 28,02 M€.

A travers ce projet, la société Guyot environnement souhaite confirmer sa pleine autonomie dans la gestion des déchets sur le territoire breton. Ce projet, prévoit également la création directe d'une dizaine d'emplois, principalement affectés à la maintenance et à l'exploitation de la chaufferie.

Le préfet du Finistère, Philippe MAHÉ, a signé, avec le directeur régional de l'ADEME, monsieur Jean-Noël GUERRE, le directeur de GUYOT ENVIRONNEMENT, Erwan GUYOT et le sous-préfet à la relance, monsieur Yannick SCALZOTTO, la convention de financement entre l'État, l'entreprise et l'ADEME.

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

1

42, boulevard Duplex
29320 QUIMPER Cedex